

Hyères le lundi mercredi 25 janvier 2023

Attestation individuelle relative à l'utilisation d'un logiciel ou d'un système de caisse sécurisé

Je soussigné, Leclère Bruno, représentant légal de la société Agrégat Informatique, éditeur du logiciel FrontShop, atteste que ce logiciel FrontShop, mis sur le marché à compter du 1^{er} janvier 2021, dans sa version FrontShop V 3.02, satisfait aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis du I de l'[article 286 du code général des impôts](#).

Ces éléments ont été audités et validés sans réserve par l'organisme Infocert dans le cadre de la marque NF525 de janvier 2017 à décembre 2020.

J'atteste que la dernière version majeure de ce logiciel ou système est identifiée avec la racine suivante : 3.02 et que les versions mineures développées ultérieurement à cette version majeure sont ou seront identifiées par les subdivisions suivantes de cette racine : 3.02.nn

Je m'engage à ce que ces subdivisions ne soient utilisées par La société Agrégat Informatique que pour l'identification des versions mineures ultérieures, à l'exclusion de toute version majeure.

Les versions majeures et mineures du logiciel ou système s'entendent au sens du [III-A § 340 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30](#)

Fait à La Hyères, le mercredi 25 janvier 2023,

Signature du représentant légal de l'éditeur du logiciel ou système de caisse :



Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende ([code pénal, art. 441-1](#)). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

Volet 2 : Partie à remplir par l'entreprise qui utilise le logiciel ou le système de caisse

Je soussigné,.....
représentant légal de
la société

certifie avoir acquis le/...../....., auprès de la société
le logiciel FrontShop V 3.02 mentionné au volet 1 de cette attestation.

J'atteste utiliser ce logiciel / système de caisse pour enregistrer les
règlements de mes clients particuliers, conformément à la réglementation
fiscale en vigueur, depuis le/...../.....

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal :

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende ([code pénal, art. 441-1](#)). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

Les volets 1 et 2 de cette attestation doivent être présentés à l'administration fiscale en cas de contrôle. Elle n'a de valeur que si son volet 2 est dûment complété et signé par l'entreprise utilisatrice du logiciel / système.